

Initiative citoyenne

Réunion d'information publique

A Rotherens

le vendredi 4 mai 2018 à 19h

Dans la salle communale

**Les compteurs d'énergie communicants
arrivent dans notre commune**

LINKY ⇒ ELECTRICITÉ
GAZPAR ⇒ GAZ
⇒ EAU



Leur changement forcé pose beaucoup de questions

- Intrusion dans la vie privée
- Problème de santé publique (ondes)
- Hausse de la facture d'électricité
- Fiabilité du compteur Linky (incendies ...)
- Risques de piratage informatique
- Impact sur les équipements électriques du foyer (pannes, détériorations ...)
- Problématique juridique
- Écologique
- Déontologique
- Démocratique
- ...

***Sommes-nous suffisamment informés ?
Plus d'informations au verso
et sur zerolinky.com***

*Initiative de François MAIRE avec le soutien des collectifs de Savoie
06 45 87 94 91 - <http://linky.cd74.fr/>*



Comme vous le savez peut-être, ENEDIS (anciennement ERDF, filiale à 100 % d'EDF; EDF à 83 % détenu par l'État Français) a lancé en 2016 un vaste programme de remplacement de nos compteurs électriques en parfait état de fonctionnement par le compteur communicant LINKY. Les distributeurs de gaz et d'eau suivent le même objectif.

Ces compteurs envoient toutes les 10 secondes vos informations de consommations électriques, gaz ou eau au distributeur d'énergie. En ce qui concerne le Linky, cela se fait via CPL*, pour les autres c'est via GSM/3G. Cela génère une intrusion dans notre vie privée, une source de pollution électromagnétique supplémentaire dans toute l'habitation et beaucoup d'autres problématiques tout autant importantes (voir liste au recto).

L'objectif est d'installer 35 millions de foyer avant 2021.

Face aux nombreux problèmes intrusif, sanitaire, écologique et économique engendrés par ce compteur, des gens se sont levés pour questionner le bien-fondé de ce déploiement.

Aujourd'hui des collectifs fleurissent dans toute la France pour informer le public. Ces compteurs sont au centre d'un choix de société.

La question est simple :

- **Voulons-nous vivre "connectés" et "être écoutés" 24h sur 24h ?**
- **Voulons-nous défendre la Liberté et notre vie privée ?**
- **Sommes-nous suffisamment informés sur les enjeux ?**

Le compteur n'est pas obligatoire et nous sommes en droit de le refuser, c'est tout à fait légal. ENEDIS ignore et rejette les choix individuels ou collectifs et passe en force.

Il faut savoir que les compteurs électriques appartiennent aux collectivités territoriales (communes) alors faisons entendre notre voix.

L'objectif de cette soirée est d'informer les citoyennes et citoyens sur les avantages et les inconvénients du Linky. Cette soirée d'information est proposée par des habitants soucieux de nos libertés et de l'environnement.

***N'attendez pas le dernier instant,
renseignez-vous dès maintenant***

* Mon site internet d'information :

<http://zerolinky.com>

Site de Enedis n° 1 : <http://bit.ly/2pCLQYn>
(<https://espace-client-particuliers.enedis.fr/web/espace-particuliers/accueil>)

Site de Enedis n° 2 : <http://bit.ly/2Gf154h>
(<https://www.compteur-linky.com/>)

Que choisir : <http://bit.ly/2HVQCbe>
(<https://www.quechoisir.org/dossier-compteur-electrique-linky-t1371/>)

60 millions de consommateurs : <http://bit.ly/2GioMsw>
(<http://www.60millions-mag.com/2016/06/15/faut-il-avoir-peur-de-linky-10483>)

Autre site de citoyens : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/>